

Camps pédagogiques du 9 au 25 juin : ballotage et improvisation

Le Ministre de l'éducation change encore une fois de cap à la dernière minute. Ce qui était obligatoire hier est devenu une possibilité aujourd'hui.

Vous recevrez ou avez déjà reçu les nouvelles directives de la direction générale de la Commission scolaire de Laval. Celles-ci prévoient que les écoles peuvent décider de la possibilité ou non de tenir un « camp pédagogique » du 9 au 25 juin 2020, en considérant la capacité de chaque établissement à offrir ce service en fonction notamment de la disponibilité des locaux et des ressources humaines.

Sachez que le SERL et la CSDL ont convenu que l'organisation des services aux élèves, en présence à l'école, devait se faire en consultation et en concertation avec l'équipe-école afin d'en arriver à un consensus, si possible.

Pour le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL), cette idée de dernière minute d'un « camp pédagogique » d'ici la fin de l'année n'aurait pour seul effet que de désorganiser ce qui avait été mis en place par les équipes-écoles afin d'offrir des services aux élèves, notamment, les plus vulnérables, et d'installer un système à deux vitesses. C'est également mettre de côté l'incroyable travail effectué par les équipes-écoles jusqu'à ce jour.

De plus, les représentants du SERL ont exprimé des doutes quant à la préparation adéquate des écoles pour recevoir des élèves, et ce dans le respect des directives de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Nous devons également nous questionner sur le bienfait d'une telle mesure auprès des élèves. Ceux-ci se retrouveraient dans une classe très différente et face à un intervenant qui pourrait ne pas vraiment le connaître. Encore une fois, enseignantes, enseignants et élèves virevoltent au gré du vent, au gré des annonces d'un ministre qui ne semble pas connaître les réalités des milieux! Quelle sera la prochaine idée?

Dans ce contexte, la position du SERL est de continuer à consolider ce qui a déjà été mis en place pour le suivi pédagogique à distance, plus particulièrement auprès des élèves dits vulnérables. L'instauration de camps dits pédagogiques d'ici la fin juin nous semble une improvisation inacceptable et irréaliste qui pourrait mettre à mal tout le travail déjà effectué par l'équipe-école.

Guy Bellemare



Président